

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
25 mars 2010 à 19h.00
CAD - Rte de la Chapelle 22 – 1212 Grand-Lancy

L'ordre du jour est accepté et l'Assemblée est ouverte à 19h15.

1. Commentaires et approbation des procès-verbaux de l'Assemblée générale ordinaire du 19 février 2009 et de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2009 :

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport du trésorier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2009 de l'ASSC :

Antoine Wavre, trésorier, présente les comptes et le bilan. Les vérificateurs des comptes ont effectué la vérification et donnent décharge au trésorier et au Comité.
Les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport du trésorier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2009 du GRCC :

Les comptes sont présentés par Antoine Wavre trésorier. Les vérificateurs des comptes font leur rapport donnant décharge au comité. Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Le solde au 31.12.2009 se monte à 6'417.50

4. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier :

PLQ rte de la Chapelle :

9 mars 2009, l'ASSC est auditionnée par la commission d'aménagement du CM de Lancy.

30 mars 2009, le CM de Lancy adopte le PLQ sans tenir compte de nos remarques, seul un conseiller municipal intervient en plénière pour soutenir nos arguments.

5 mai 2009, une rencontre a lieu avec la directrice de l'Aménagement du Territoire.

3 juillet 2009, l'ASSC dépose, par l'entremise de l'Etude BMG, une opposition au PLQ, concernant le non-respect des normes fédérales en matière de bruit. La qualité urbanistique globale du projet, et l'adjonction de l'étage supplémentaire sont également mentionnées bien que sans réelle portée juridique.

26 août 2009, le Conseil d'Etat adopte le PLQ 29 591

28 septembre 2009 dépôt par l'ASSC, par l'entremise de Me Wisard, d'un recours auprès du tribunal administratif sur le non-respect des normes de bruit.

9 février 2010, octroi d'un mandat complémentaire pour faire des mesures de bruit sur place. Financement financé par un membre de l'ASSC.

23 mars 2010, nouvelles conclusions qui montrent que les normes ne sont déjà pas respectées à ce jour. En parallèle, des négociations sont entreprises pour un éventuel retrait du recours.

Projet CEVA et modifications de la circulation dans le quartier :

Les travaux ont été adjugés, mais plusieurs recours sont encore pendants au TF. Le début des travaux est prévu pour fin 2010. Le bas de la rte de La-Chapelle sera fermé, la rte de St-Julien sera encore accessible par le ch. des Avanchis. Une route provisoire qui reliera le carrefour de la Milice à la rte de Saconnex d'Arve est en projet. L'ASSC y est opposée tant que sa construction n'est pas accompagnée des mesures suivantes :

- Interdiction au trafic des poids lourds
- Aménagement des rtes de Saconnex d'Arve et de La-Chapelle pour recevoir le trafic supplémentaire.
- Aménagements cyclables et piétons le long du tracé.

Le président demande à l'assemblée de prendre position sur la poursuite de l'opposition à cette route provisoire :

Résultats du vote : Oui : unanimité, moins 4 abstentions.

Déclassement de la partie Nord du quartier (Trèfle-Blanc et Chapelle Nord) en zone de développement 3 :
L'ASSC a fait quelques remarques, mais ne s'est pas opposée au déclassement du quartier Trèfle-Blanc. En ce qui concerne le quartier Chapelle Nord, le déclassement est contraire au plan directeur communal de Lancy voté en 2009, le Conseil d'Etat a retiré ce quartier du PAC la-Chapelle-les-Sciers en 2007, le déclassement a été refusé par la commune en 2001, de nombreux travaux de rénovations ont été effectués, le déclassement vise à empêcher de nouvelles constructions, la commune soutient l'opposition des habitants. Le président demande à l'assemblée de prendre position sur la poursuite de l'opposition à ce déclassement :

Résultats du vote : Unanimité, moins 1 abstention.

Le rapport d'activité est approuvé par applaudissements. Il sera consultable en détail sur WWW.SAUVEGARDONSLACHAPELLE.ORG

5. Election du/de la président(e), des membres du comité, des vérificateurs/trices de comptes et d'un/une suppléant(e) :

Election du comité :

Sont élus-es à l'unanimité : de Pauline Carrara, Charles Denogent, Nicole Doncque, Verena Ehrich, Fabio Heer, Alessandra Maffioli, Dannielle Plisson, Roland Schweizer, Alain Seemüller, Antoine Wawre est élu.

Election du président :

Fabio Heer est réélu à l'unanimité et remercié pour son engagement par de chaleureux applaudissements.

Election des contrôleurs des comptes

Sont élus à l'unanimité : Michel Gutknecht et Michel Yagchi , suppléant Laurent Chatelanat.

6. Divers :

- Les Plans directeurs communaux de Lancy et PLO ont été adoptés.
- L'ASSC n'a présenté personne pour le Mérite de Lancy cette année.
- L'ASSC s'est inscrite comme membre d'une nouvelle association « Sauvons nos arbres » (Cotisation 20.- an)
- Fabio HEER a été élu comme délégué de l'ASSC à l'assemblée des délégués de Picvert.
- Un article sur le quartier a été publié sur le numéro de décembre 2009 du journal de Picvert
- Quelques exemplaire du n°88 de mars 2010 sont disponibles.
- L'ASSC a été invitée au vernissage de l'exposition du concours de la future école du quartier.
- Réactions à des articles de presse :
 - Le Temps du 19 février 2010 réponse par E-Mail au journaliste
 - Tout l'immobilier du 8 mars 2010 lettre à Monsieur Mark Muller avec copie au journal

D.P./F.H. 20.04.2010